

Hausse des frais d'améliorations aéroportuaires à YUL

Montréal, le 22 octobre 2020 – Faisant face à une diminution significative de son trafic de passagers et des revenus qui y sont associés, ADM Aéroports de Montréal se voit contrainte d'annoncer, à l'instar d'autres autorités aéroportuaires canadiennes, une majoration des frais d'améliorations aéroportuaires (FAA) chargés aux passagers en partance de YUL Aéroport Montréal-Trudeau. Ceux-ci, employés exclusivement pour financer les projets d'infrastructure essentiels au maintien d'opérations sécuritaires à YUL, passeront de 30 \$ à 35 \$ à compter du 1^{er} février 2021.

« Bien qu'un important exercice de rationalisation budgétaire ait permis de réduire au strict minimum notre budget d'investissement pour les années à venir, des sommes considérables ont dû et devront continuer d'être consenties annuellement afin d'assurer que notre site aéroportuaire respecte la réglementation et les exigences en vigueur en matière de sûreté et de sécurité. ADM a le devoir de veiller à la mise à niveau de ses installations et nous ne ferons jamais de compromis en ce sens. Dans le contexte, nous n'avons d'autre choix que de procéder avec cette hausse de 5 \$ qui permettra de compenser en partie le manque à gagner substantiel de liquidité qui sera créé par cette crise » a indiqué Philippe Rainville, président-directeur général d'ADM Aéroports de Montréal.

Rappelons qu'ADM est une organisation à but non-lucratif et non subventionnée, générant ses revenus selon le modèle « utilisateur-payeur ». Les données actuellement disponibles laissent envisager une baisse du trafic de passagers minimale de 71 % à YUL pour l'année en cours, comparativement à 2019. Pour l'année 2021, c'est une diminution d'au moins 50 % qui est anticipée, toujours selon la même année de référence. La hausse de FAA devrait générer des revenus additionnels de 20 millions \$ en 2021.

La dernière augmentation des FAA à YUL remonte à avril 2018 et suivait un gel des frais ayant duré 8 ans auparavant

À propos d'ADM Aéroports de Montréal

ADM Aéroports de Montréal est l'autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, certifié 4 étoiles selon le « World Airport Star Rating » de Skytrax, et de YMX Aérocity internationale de Mirabel.

Affaires publiques
514 394-7304 / affaires.publiques@admtl.com